

COMITÉ DE PARENTS

Compte rendu de la rencontre du comité de parents du Centre de services scolaire des Draveurs, tenue le 6 novembre 2023 à 19 h, au Centre de services scolaire des Draveurs ainsi qu'en virtuel sur Teams, sous la direction d'Annie Goudreau.

Sont présents :

Mélanie St-Amour, Fritzshell Eureka Toussaint, Amélie Carpentier-Cayen, Stéphane Gosselin, Mélanie Labonté, Marie-Claude Pichette, Janny Dubuc, Dave Lemieux, , Suzie Teixeira, Stéphanie Latulippe-Cabot, Roberto Bruni, Marie-France Joanisse, Véronique Laliberté, Stéphanie Bédard, François Arsenault, Tania Léal-Desgagné, Marie-Ève Langlais, Olivier Sergerie, Maurice Gendreau, Birheen Elise Sacré, Kim Dagenais, Patrick Danis, Imen Arfaoui, Karine Ann Ciura, Alexandra Roy, Caroline Proulx, René Villeneuve, Jérôme Maltais, Karine D'Aoust, Anne-Marie Loiselle, Annie Goudreau, Virginie Ménard

Sont également présents :

Manon Dufour, directrice générale du CSSD;

Christian Laforest, directeur général adjoint et directeur du Service du secrétariat général et des communications du CSSD;

André Raymond, directeur par intérim du Service des ressources éducatives

Sara Duguay, directrice du Service des ressources financières

Les écoles non représentées sont : École de l'Odysée, École des Apprentis-Sages, École des Belles-Rives, École des Trois-Saisons, École du Bois Joli, École Massé

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

Madame Annie Goudreau souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et procède à l'ouverture de l'assemblée à 19h08. On fait la lecture du mandat du comité de parents.

2. Adoption du projet de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Tania Léal-Desgagné et APPUYÉ par Karine Ann Ciura d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3. Adoption du compte rendu du 10 octobre 2023

IL EST PROPOSÉ par Stéphane Gosselin et APPUYÉ par Roberto Bruni d'adopter le compte rendu tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. Suivi au compte-rendu

- Il n'y a aucun suivi au compte rendu à faire.

5. Mot de la Directrice générale

- Madame Dufour répond aux questions soumisees.
- Ajout de professionnels – Il y a eu embauche d'un psychoéducateur pour aider à l'élaboration des plans de lutte et accompagnement dans les écoles. Ce service est soutenu par service régional du ministère de l'Éducation.
- Facturation service de garde : on précise la différence entre radiation et remise.
- Achat fait par OPP : Possible d'avoir une petite caisse pour les dépenses, mais les parents doivent soumettre leurs pièces justificatives.
- Facturation des frais de services de garde : La politique a été revue par le comité de parents en 2021. Il y a eu une mise à jour suite à des précisions dans la loi.
- Suggestion de plan d'activité pour les services de garde : Il y a un conseiller pédagogique abonné à tous les sites possibles pour l'encadrement des activités qui relaie l'information aux écoles.
- Grève du Front commun du 6 novembre : La grève a eu lieu de minuit à 10h30. Il n'a pas été possible d'avoir les autobus le matin pour des questions de logistique des parcours. Chaque école a commencé à la meilleure heure pour eux souvent à l'heure du diner. Le tout s'est fait de façon sécuritaire. On annonce une possible grève les 21-22-23, 24 novembre pour le Front commun. Pour la FAE, il y a possibilité de grève générale illimitée à partir de 23 novembre.
- Madame Suzie Teixeira questionne les inconformités dans la facturation du service de garde de son école. On lui demande d'adresser ses questions en avance par courriel et de se référer à sa direction pour les questions sur le dossier de son enfant.
- Madame Karine Ann Ciura demande si les journées manquées par les grèves seront reprises : Cela pourrait dépendre de la durée de la grève et les recommandations du gouvernement. Par exemple, lors de la COVID, il n'y avait pas eu de changement au calendrier scolaire, mais les évaluations avaient été ajustées. On souligne que la situation pourrait être différente d'un CSS à l'autre en fonction des groupes syndicaux concernés par la grève.
- Monsieur Maurice Gendreau demande précision sur les différents groupes syndicaux concernés par les différentes grèves. Pour notre CSS, le Front commun représente le personnel de soutien ainsi que le personnel professionnel. La FAE représente les enseignantes et enseignants.
- Madame Anne-Marie Loïselle questionne la répercussion des grèves sur les matières semestrielles. Il est mentionné que les enseignants seront appuyés là-dedans.

6. Dépôt pour consultation – Calendrier scolaire

- Monsieur André Raymond présente le calendrier scolaire et rappelle les principes à considérer en vertu de l'article 16 du régime pédagogique.
- Madame Caroline Proulx demande si le 11 novembre a été considéré comme journée pédagogique au lieu du 8 novembre afin d'accommoder les fonctionnaires qui ont un congé férié. On lui répond que cela a déjà été expertisé, mais que cela ne fonctionne pas à chaque année et que l'on priorise l'organisation pour le premier bulletin qui arrive à échéance au même moment.
- Madame Amélie Carpentier-Cayen demande s'il y a possibilité de commencer plus tôt en août afin de donner une semaine complète d'enseignement et faciliter l'entrée progressive à la maternelle. On rappelle qu'il n'est pas possible d'augmenter le nombre de jours d'école. Également, le début des cours pour les enseignants est régi par leur convention collective et que pour en déroger, il doit y avoir entente avec le syndicat. Il serait aussi difficile de devancer la fin des cours à cause de l'horaire des examens ministériels.

7. Résolution – Politique 56-20-01 – Recouvrement des créances

IL EST PROPOSÉ par René Villeneuve et APPUYÉ par Olivier Sergerie d'adopter cette résolution telle que proposée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

8. Dépôt de la régie interne pour adoption

IL EST PROPOSÉ par Dave Lemieux et APPUYÉ par Stéphane Gosselin d'adopter la régie interne telle que proposée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

9. Conseil d'établissement – Calendrier et formation

- Madame Annie Goudreau mentionne que les formations sont obligatoires pour les membres des conseils d'établissement et mentionne les fiches à consulter pour les sujets qui devraient être discutés dans les rencontres de novembre et décembre
- Madame Caroline Proulx demande si les formations doivent être complétés chaque année? Réponse : Il n'y a aucune façon de vérifier. Faire la formation une fois est bien et se rafraîchir la mémoire est un plus.
- Madame Anne Marie Loiselle précise que les formations peuvent être partagées dans le CÉ et sont obligatoires pour les membres du personnel également.
- Monsieur Jérôme Maltais parle de la formation Tandem qui concerne les présidents de CÉ et les directions d'écoles.

10. Sous-comité de révision – Politique sur les frais chargés aux parents

Il y a eu des questions sur les frais des services de garde. Plusieurs vérifications ont été faites par le CSS pour être conforme. Un document du gouvernement concernant les balises et tarifications des services de garde est actuellement disponible et contient des informations quant à ce qui peut être chargé ou pas à un parent. Dans la section question-réponse de ce document, il a été spécifié que les frais de 9,31\$ assumés par le ministère ne peuvent pas être chargés aux parents si l'enfant ne se présente pas à la journée pédagogique à laquelle il est inscrit. Les parents doivent avoir reçu les remboursements, mais plusieurs n'ont pas reçu d'explications quant à la nature de ce remboursement. Pour toutes questions, les parents doivent s'adresser à leur direction d'école ou directement au centre de services s'ils n'obtiennent pas de réponses de la part de leur direction d'école.

Un sous-comité sera mis en place pour faire la révision de la politique et pour s'assurer de sa conformité en fonction des nouvelles mises à jour depuis l'adoption de la politique en juin 2023. Les gens intéressés à participer au comité peuvent écrire par courriel à la Présidence avant la fin de la semaine.

Monsieur Roberto Bruni mentionne que les écoles semblent utiliser le même gabarit et donc que le changement devrait être fait.

Madame Véronique Laliberté demande si les remboursements ont été faits dans une période donnée ? On mentionne que les remboursements devraient déjà être faits, mais que les parents peuvent communiquer avec leur direction d'établissement si ce n'est pas fait.

Madame Suzie Teixeira mentionne qu'il s'agit d'un sujet délicat. Elle mentionne avoir eu plusieurs problèmes de facturation pour le service de garde de son enfant. Elle s'inquiète que plusieurs aspects de la facturation soient non conformes dans son école. Elle mentionne avoir de la difficulté à avoir des réponses à ses questions de la part du service de garde. Elle partage que les états de compte sont incompréhensifs et qu'elle éprouve plusieurs problèmes de tarification. Elle souligne que la facturation n'est pas uniforme dans toutes les écoles. Elle s'inquiète aussi du fait que le service de garde doit habituellement offrir du soutien pour les devoirs, mais que ce n'est pas la réalité dans son école.

Madame Caroline Proulx recommande de faire le lien avec le conseil d'établissement de l'école pour régler la problématique dans l'école de Madame Teixeira. Elle questionne en quoi le comité de parents peut aider à la situation.

On rappelle le mandat du comité de parent et la formation du sous-comité afin de mettre à jour la politique. Il est spécifié que le gouvernement fait parfois des modifications/précisions sans nécessairement aviser les centres de service d'où la formation du sous-comité. La politique représente les frais maximums pouvant être chargés et c'est aux écoles de fixer la tarification en respectant les balises de la politique du centre de services. Si les parents sont insatisfaits des services, ils peuvent cheminer une plainte au centre de services.

Madame Eureka Toussaint mentionne que c'est un sujet important et que c'est leur rôle de s'assurer que les directions respectent les politiques. Elle demande à voir la communication qui a été envoyée aux directions concernant les précisions dans la politique. La demande sera faite d'avoir le courriel. Cela sera à discuter lors des rencontres du conseil

d'établissement.

Madame Caroline Proulx mentionne que Madame Toussaint a raison et qu'il faut en discuter par école car la réalité est différente d'une école à l'autre.

Monsieur Patrick Danis demande s'il y a possibilité de standardiser la facturation pour que cela soit clair pour chacun. Il est mentionné que la demande a déjà été faite, mais que le problème est au-delà du CSS et que la réponse obtenue avait été que cela relevait de l'autonomie professionnelle. La demande sera réitérée.

Monsieur Stéphane Gosselin remercie Madame Teixeira d'avoir amené le point. Il mentionne que cela est plus gros que le CSSD. Monsieur Jérôme Maltais indique qu'il apportera ce point lors d'une rencontre du comité exécutif de la Fédération des comités de parents du Québec.

Madame Caroline Proulx mentionne que la CAQ enlève des droits aux parents. Il y a un besoin de clarté et la question mérite d'être réfléchie.

Madame Suzie Teixeira demande si les communications sont centralisées, car l'information donnée par son école a toujours des irrégularités. Elle mentionne que sa direction lui aurait dit que le courriel était générique et contrôlé par le centre de services. Madame Joanisse précise que chaque école est responsable de ses propres envois.

11. État financiers au 30 juin 2023

Karine Ann Ciura présente les états financiers. Il n'y a pas de questions.

IL EST PROPOSÉ par Maurice Gendreau et APPUYÉ par Tania Léal-Desgagné d'adopter les états financiers tels que présentés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. Prévisions budgétaires 2023-2024

Madame Karine Ann Ciura présente les prévisions budgétaires. Dans les prévisions :

- Formations
- Embauche d'une secrétaire.
- Frais de déplacement et frais de garde
- Relation publique pour un gouter en décembre ou juin.

Madame Eureka Toussaint demande ce qui se passe avec le surplus? Il est spécifié que les fonds sont non reportables et retournent donc au centre de services. D'autres membres aimeraient s'inscrire au 50^e de la FCPQ (sera discuté à la prochaine réunion).

IL EST PROPOSÉ par Virginie Ménard et APPUYÉ par Stéphane Gosselin d'adopter les prévisions budgétaires telles que présentées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. Rapport des comités

a. EHDA

- Pas de rencontre

b. Transports

- Première rencontre 11 décembre.

c. Fédération des comités de parents du Québec

- Il y a eu rencontre le 2 novembre en ligne
- FCPQ a fait la présentation des règlements généraux, du code d'éthique et des services offerts.
- Monsieur Jérôme Maltais a fait le mot d'ouverture
- Il a été question du projet de loi 23
- Présentation des 7 fonctions du comité de parents
- Projet éducatif : Le plan stratégique est sorti. Les écoles font l'élaboration des projets éducatifs suite à l'adoption du PEVR. Le projet éducatif est élaboré en collaboration avec le conseil d'établissement.

d. Conseil d'administration

- Une rencontre a eu lieu le 23 octobre.
- Présentation des états financiers : Désamiantage des écoles : les écoles ont eu de l'argent en fin d'année. Les écoles n'ont pas réussi à le dépenser. Les écoles ont donc investi dans l'achat de mobiliers qui sont amortis sur plusieurs années.
- Réno à Carrefour dans le stationnement (nouveau contrat de déneigement)

14. Écho des conseils d'établissements

- École La Source :
Mise en place d'une salle sensorielle avec des lumières spéciales et de l'aromathérapie pour relaxer. Pour marquer les bons coups des élèves, on donne des bracelets et un décompte des bracelets a lieu. La classe avec plus de bracelets gagne.
- École de l'Orée-des-Bois
Mesure 15024 pour l'aide aux parents : l'an passé, inscrit à aidersonenfant.com. Que faites-vous avec ces montants? On mentionne qu'à l'école du Petit Prince, cette mesure est utilisée pour une formation aux parents de technique de lecture.
- École de l'Envolée

Campagne de financement de l'OPP : recette en pot, reçois portion de repas pour chaque pot vendu. On peut choisir un organisme pour donner la portion.

- École du Sommet
Danse le 20 octobre pour 200 élèves. Vente de garage 18 novembre.
- École de Touraine,
Tout premier OPP, on demande des suggestions d'activité : soirée de danse, cinéma, Zumba, bingo, journée pyjama pour 2\$, danse d'Halloween et de Saint-Valentin, vente de produit d'érable, Colle-à-moi étiquette personnalisable, campagne de chocolat.
- École de l'Escalade
Mesure 50380 pour cours d'école : le projet a été refusé, car il y a trop de demandes. On demande si d'autres écoles ont été sélectionnées. Cheval-Blanc et l'Escale ont été acceptées. Nouveau-Monde avait fait demande, mais on ne sait pas si cela avait été accepté. À l'Équipage, des rénovations ont été faites, mais on ne sait pas si c'est en lien avec la mesure. Même chose pour l'école des Cépages où il y a eu l'aménagement d'une pergola.
- École du Tremplin
Nouvel OPP. On pose une question concernant les droits de diffusion pour faire une activité cinéma. Il est mentionné que le centre de services paie déjà des droits d'auteur. Pour les droits de diffusions, une demande peut être faite avec ACS Films. On mentionne que le processus n'est pas si dispendieux.

15. Points divers

- Aucun

16. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre du comité de parents aura lieu le 4 décembre 2023 à 19 h, en présentiel et en virtuel.

17. Levée de l'assemblée – 21 h 16

IL EST PROPOSÉ par Caroline Proulx et APPUYÉ Anne-Marie Loiselle par que la séance soit levée à 21 h 16.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

(s) Annie Goudreau

Annie Goudreau
Présidente

(s) Claudia Poirier

Claudia Poirier
Secrétaire